



**JOURNAL COMMUNISTE LIBERTAIRE
ET D'ÉCOLOGIE SOCIALE
DE CHAMPAGNE ARDENNE**

LE CHAT NOIR

Numéro 19, Nouvelle série

0,75 €

Juin 2008

La solidarité dans les manifs est à réinventer !

Le jeudi 22 mai 2008 à Reims, lors de la manifestation interprofessionnelle pour la défense des régimes de retraite, vers 10h55 selon l'horaire donné par la police, un lycéen rémois, mineur, a été interpellé par la brigade anti-criminalité.

A l'issue d'une garde-à-vue au commissariat de la police nationale de Reims, qui dura donc de 10h55 officiellement à 17h au plus tard, les chefs d'inculpation retenus relevaient de la dégradation volontaire pour une graffito sur la façade du MEDEF, boulevard Foch, et sur une voiture dont le propriétaire a déposé une plainte. Ce lycéen est convoqué chez le procureur dans le courant du mois de juin.

C'est vers 12h00 qu'un sympathisant est venu nous alerter de l'interpellation de ce lycéen. Lui-même et d'autres manifestants présents peuvent apporter leur témoignage à la fois sur l'interpellation elle-même et les faits reprochés, largement contestés.

Ce qui pose problème dans cette affaire, c'est d'abord que ce lycéen ait pu être embarqué par la BAC sans réaction aucune de la part de cortèges de manifestants très largement encadrés par les syndicats, hormis les quelques personnes qui ont tenté d'intervenir, hors de tout service d'ordre. Les faits se sont en l'occurrence produits à la hauteur des cortèges des lycéens (UNL) et étudiants (UNEF) et de l'UNSA.

Ce premier problème se prolonge dans le fait que, une fois alertés, lorsque nous avons essayé de passer l'information, bien rares furent les personnes solidaires de ce lycéen et, parmi les responsables politiques ou syndicaux informés, seul le secrétaire de l'union départementale CGT prit ses responsabilités en passant un appel téléphonique au commissariat, malheureusement infructueux.

Nous avons ensuite passé une grande partie de l'après-midi entre commissariat et téléphone pour tenter de sortir ce lycéen, mineur, du commissariat, accusé de broutilles même pas avérées lors d'une manifestation qui a fait un large usage des pétards, fumigènes, oeufs pourris et autocollants habituels (et ce n'est pas nous qui allons nous en plaindre !).

La CGT locale y a largement apportée sa contribution.

Contrairement à l'UNSA, dont un responsable local, rencontré fortuitement en début d'après-midi et informé de cette affaire, a fait cette réponse sordide, qui serait restée simplement risible si elle n'avait pas été prononcée avec tout le sérieux d'un bureaucrate syndical attablé : "Encore un lycéen manipulé par le Chat noir".

Puisque Le Chat noir existe bel et bien en tant que notre journal local et qu'il serait déplacé de notre part de mettre en doute la santé mentale de cette personne responsable mais coutumière du fait - déjà en 2006, lors des manifestations contre le CPE -, nous demandons en retour et très simplement : qui manipule ?

Ne serait-ce pas l'UNSA locale qui a pris la détestable habitude de faire porter ses drapeaux par des lycéens poussant même la démagogie jusqu'à leur offrir de l'alcool en fin de manif afin de les attirer dans leurs filets ?

Dans ce numéro :

Tracts	2
Lenoir et Mernier	4
Social	6
Pub CA hors séries	9
Mai 68 par un cheminot	10
Brèves	11

Abonnez vous.

ABONNEMENT SIMPLE:

1 x 10 numéros : 6,10 €

1 x 20 numéros : 12,20 €

ABONNEMENT GROUPE:

Pour 2 x 10 numéros: 11,45 €

Pour 3 x 10 numéros: 16,00 €

5,35 € de plus par numéro supplémentaire.

Chèques à l'ordre de:

"La Galère - Le Chat Noir"

c/o EGREGORE

BP 1213

51058 Reims cedex

Supplément à Courant alternatif,
n° 181, juin 2008

Com. Par. : 0610 G 86750

Pour les seules obligations légales

Dir. Publication : Nathalie Federico

Imprimé par nos soins

Correspondance : Egrégore

BP 1213, 51058 Reims cedex

ISSN : 1951-1701

Organisation Communiste Libertaire Reims

24 heures par ici, 24 heures par la ... ça va durer encore longtemps ?

Les bureaucraties syndicales appellent aujourd'hui à une énième journée de grève de toute la fonction publique. A l'approche d'échéances aussi « importantes » que les élections professionnelles et la réforme de la représentativité syndicale, il est vrai que Thibault, Chérèque & Cie ont bien d'autres chats à fouetter que de déclencher ou de soutenir des mouvements sociaux.

A ce titre, l'absence de soutien effectif au mouvement lycéen et son enterrement récent illustrent parfaitement leur tactique : négocier au nom de personnes qu'ils ne représentent pas, les miettes que le gouvernement consent à leur laisser. Car, franchement, qu'ont pour le moment obtenu les lycéens ? Des postes d'enseignants ? Surtout pas. Un retour sur la réforme du Bac professionnel ? Que nenni. Seulement la promesse de Darcos de doter les 200 lycées les plus en difficulté d'un dispositif d'aide pour leurs élèves. Une promesse bien vague mais suffisante à calmer les syndicats lycéens.

La situation est pourtant grave. C'est plus de 11 200 postes qui vont disparaître cette année, rien que dans l'Education nationale. Là et partout ailleurs, dans la fonction publique comme dans le secteur privé, encore plus de précarité dans les statuts et les contrats : voilà ce qui a érigé en modèle indépassable.

Depuis des années, dans les hôpitaux, la poste, les télécommunications, cette politique n'a vraisemblablement qu'un seul but : la privatisation de tous les services publics. Quant aux multiples attaques passées ou à venir contre la sécurité sociale et les retraites, puisque c'est par les luttes sociales qu'elles ont été obtenues, c'est par la lutte qu'elles doivent être défendues.

Face aux attaques de l'Etat-patron, qui peut encore croire que se contenter d'une journée d'action de-ci de-là peut amener le gouvernement à fléchir sa politique ?

Il est temps de réagir, mais pas en multipliant des « temps forts ». Il faut construire un mouvement, le nôtre, à la base, en provoquant des assemblées générales sur nos lieux de travail, pour organiser une riposte enfin digne de ce nom. Ce n'est pas à l'Elysée, ni à Matignon, ce n'est pas dans les salons, ni dans les salles de profs, que nous obtiendrons satisfaction. Il faut lutter, se regrouper, s'organiser.

OCL Reims



Les retraites ?

Travaillons moins pour vivre mieux...

Derrière la question des retraites, comme de celle du chômage, se dissimule celle, centrale du travail.

Nous, prolétaires, par définition, sommes contraints de vendre notre force de travail, physique et/ou intellectuelle, à un patron privé ou à l'État. Jusqu'à présent un minimum de conditions de travail, de retraite, de chances de survie en état de chômage, **acquises par les luttes**, garantissaient peu ou prou une existence possible au travailleur. Aujourd'hui, la casse méthodique et programmée des régimes de retraite, du droit du travail, de l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi occasionne des drames sociaux en cascade.

Pour retarder la riposte sociale, la première nécessité pour le Medef et l'État reste de justifier cette offensive :

- ▶ Les retraités, s'ils touchent des clopinettes n'ont qu'à retourner au boulot ;
- ▶ Les chômeurs sont des fainéants fraudeurs qu'il faut pourchasser sans merci ;
- ▶ Les salariés en grève, pour défendre ce qui ne leur reste déjà plus, ont droit de voir la carotte et surtout tâter du tonfa.

Tout ce bas-peuple, martèlent politiciens et médias, passe son temps à se "prendre lui-même en otage", entravant, pour de vagues questions de survie sociale, le légitime besoin des entreprises d'aller exploiter ailleurs d'autres prolétaires qui devraient dire merci.

Pour l'État et le capital le travail est, dans la période, autant ce qui leur permet de créer de la valeur et de se reproduire, que l'outil d'un contrôle social et idéologique par lequel ils assoient leur domination.

Rien d'étonnant à ce que la règle soit, maintenant plus encore qu'hier : travailler toujours plus, plus longtemps, plus précaire, plus fiché, plus réprimé...

Le capitalisme dans sa version libérale serait pour les politiciens de gauche et de droite l'ordre naturel de la société, un horizon indépassable. Depuis longtemps, partis et syndicats ont remis la lutte des classes au magasin des accessoires alors que patrons et État, par la voix du fantoche Sarkozy, nous la mènent aujourd'hui à outrance. Les bureaucraties syndicales, de défaite programmée en reculs entérinés, claironnent après chaque mouvement social avoir moins perdu que prévu, et se frottent les mains de garder leur place à table avec les "partenaires sociaux" que seraient le Medef et quelque médiateur de l'État.

Ces mêmes bureaucrates appellent aujourd'hui à une énième journée de grève. A l'approche d'échéances aussi « importantes » que les élections professionnelles et la réforme de la représentativité syndicale, il est vrai que Thibault, Chérèque & Cie ont bien d'autres chats à fouetter que de déclencher ou de soutenir des mouvements sociaux, souvent initiés par leurs bases respectives.

La retraite qui concluait - dans le meilleur des cas - une vie d'aliénation, de peine, de soumission est aujourd'hui remise en cause par les patrons et l'État. Au delà de la fin recherchée des retraites par répartition, c'est le nouveau modèle d'organisation de la vie centré sur le travail que le capital et l'État tentent d'imposer. Un modèle du travail précaire, flexible, disciplinaire et définitif. Alors, allons nous accepter de bosser toujours plus et jusqu'à la fin de nos jours ?

Face aux attaques de l'État et des patrons, qui peut encore croire que se contenter d'une journée d'action de ci, de là peut amener le gouvernement à fléchir sa politique ? Il est temps de réagir, mais autrement qu'en multipliant les « temps forts ». Il faut construire un mouvement à la base, en provoquant des assemblées générales sur nos lieux de travail, pour organiser une riposte enfin digne de ce nom. Ce n'est pas à l'Élysée, ni à Matignon, ce n'est pas dans les salons que nous obtiendrons satisfaction. Il faut lutter, se regrouper, s'organiser.

Et à la moindre tentative de " Grenelle ", une seule réponse :

CASSE-TOI, RICHE CON !

La Mouette Enragée, Journal Anticapitaliste et Libertaire, B.P 403 62 206 Boulogne sur mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

L'acide n'a toujours pas coulé dans les Ardennes

Les luttes faisant suite à la fermeture d'entreprises sont-elles un éternel recommencement dans les Ardennes ? On peut le croire avec la dernière en cours, celle des Lenoir et Mernier. Après un long conflit au début des années 1980, les sidérurgistes de Vireux avaient obtenu un plan social jamais égalé à ce jour, les 150 salariés de Cellatex Givet (là où l'acide a coulé) 12 MF en primes individuelles payés par Rhône-Poulenc, les Thomé-Génot une prime supra-légale de 45 000 € payée par le Conseil général, le Conseil régional et l'Etat.

En 2002, dans le cadre de la fusion avec Usinor et Aceralia qui donnera naissance au géant Arcelor, le sidérurgiste luxembourgeois Arbed se débarrasse de ses petites unités comme Lenoir-et-Mernier à Bogny-sur-Meuse. C'est le début de la funeste épopée de Philippe Jarlot, ex-commercial d'une des boulonneries qu'il finira par racheter. À chaque étape, c'est le même scénario : le patron n'a pas de capital mais il a constitué un holding avec deux partenaires, il verse des clopinettes dans le cadre des liquidations judiciaires, et il utilise les stocks de métal ou le parc de machines pour financer les «investissements» suivants. Il obtient Lenoir-et-Mernier pour 40 000 euros, Gérard-Bertrand pour 40 000 euros (après avoir mis la main sur les stocks et démolit les machines pour les vendre à la ferraille, il revendra les bâtiments vides pour 150 000 euros), Davuin pour quelques milliers d'euros, Jayot pour 8 000 euros, FAV-LCAB pour 25 000 euros... Pour l'usine Jayot (un site périphérique de Thomé-Génot), «Ils ont touché des fonds publics et, pendant quelques mois, entre la reprise en décembre 2006 et le dépôt de bilan en mai 2007, on a écoulé les stocks. Ils n'ont rien investi, contrairement aux promesses. Au départ, Jarlot a touché 200 000 euros du conseil général et 100 000 de plus le 30 mars contre l'embauche d'une salariée supplémentaire».

Un «patron voyou» selon l'UIMM

Les 132 employés des sites de production du groupe Lenoir-et-Mernier-FAV-LCAB (une cinquantaine pour Lenoir et Mernier, environ 80 pour FAV-LCAB) vont se retrouver sur le carreau. En redressement judiciaire depuis mai 2007, un repreneur n'a pas réussi à boucler son budget. Selon l'avocat des employés, la liquidation va coûter 9 millions d'euros aux contribuables ardennais en indemnités de toute sorte : stages, reclassements ou pseudo-reclassements (rappelons par exemple que la fermeture de Cellatex a coûté plus de 25 MF à la Communauté de communes de la région de Chooz en 2 ans). Les ex-salariés demandent une indemnité supra-légale de 50 000 €, non pas payée par l'Etat et les collectivités territoriales comme pour Thomé Génot, mais par l'UIMM, le syndicat des patrons de la métallurgie. La préfète des Ardennes envoie au syndicat une demande de rencontre pour étudier cette proposition (proposition que rejette la branche ardennaise).



La liquidation de Lenoir-et-Mernier se double d'accusations de malversations contre le PDG, Philippe Jarlot. Emplois fictifs accordés à des proches, vente à perte pour gonfler ses propres commissions de principal commercial de l'entreprise, sociétés rachetées à vil prix et dont le matériel aurait été revendu au noir (les rebuts et les déchets de métal étaient vendus au noir pour un montant

mensuel de 10 000 à 15 000 euros à un ferrailleur du coin) : les salariés n'ont pas de mots assez durs pour dénoncer leur employeur. Ils ont déposé plainte pour abus de biens sociaux, détournement d'actifs, présentation de faux bilan, vol et banqueroute. Et ce au moment où ils réclament que leurs indemnités de licenciement soit payées par les syndicats patronaux et non par l'Etat ou les collectivités, l'UIMM (gros morceau du MEDEF) indemnise son ex-dirigeant (Gautier-Sauvagnac) à hauteur de 1,5 M€ et refuse de participer à celles des salariés de Lenoir et Mernier - LCAB.

Des opérations coup de poing à la menace de faire couler l'acide

De nombreuses manifestations et opérations «coup de poing» ont eu lieu. Les deux projets de reprise de Lenoir-et-Mernier par Anco's (Donchery) et de LCAB/Jayot par une S.A. coopérative sont acceptés puisqu'ils ne portent pas sur les mêmes secteurs du groupe Lenoir-et-Mernier. Ce qui signifie, dans le premier dossier, un retour à l'emploi pour 10 personnes immédiatement sur le site de Braux, avec un objectif de 20 à 25 salariés à terme. La validation du second dossier de reprise de ce que l'on appelle depuis le début le «projet de scop» autorise aussi l'embauche immédiate de 33 salariés répartis sur les sites Jayot de Gespunsart et la Forge LCAB de Château-Regnault.

«Il y a eu des manifs, des barrières filtrantes, des blocus à la gare. Et toujours rien. Ça fait cinq semaines que ça dure... Même l'euro symbolique, ils nous l'ont refusé. C'est incroyable».

«En dépit des projets de reprise, il reste une centaine de gars sur le carreau. Les pouvoirs publics nous parlent de CTP et de reconversion. Mais une indemnisation, une prime supra-légale, une avance sur des dommages et intérêts, personne ne veut en entendre parler.» Ils réclament un médiateur.

Les Lenoir-et-Mernier décident de se retrancher dans un des sites de la société. Pas n'importe lequel. A Levrézy, où l'on fabriquait des boulons et où l'on galvanisait des pièces, sont stockés des milliers de litres d'acide chlorhydrique. Une petite cuve est positionnée au-dessus d'une bouche d'égout. La menace est claire et doit être mise à exécution le 14 mars. Un nouveau palier a été franchi. Suite à l'intervention du sénateur bourgmestre de Dinant (Belgique), la mise à exécution est retardée.

Le secrétaire général de la préfecture est nommé coordinateur sur le dossier Lenoir-et-Mernier par la ministre Christine Lagarde. 92 salariés sur 123 ont signé leur intégration au contrat de transition professionnel et vont bénéficier durant un an de près de 80 % de leur salaire brut avec des formations qualifiantes à la clé.

Une fin de non recevoir de la part de l'Etat

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi fait circuler un communiqué de presse qui semble marquer la «fin de la récréation» dans le dossier Lenoir-et-Mernier. Tout juste 48 heures après le deuxième tour des élections, Christine Lagarde indique en effet que «la priorité des pouvoirs publics est le retour à l'emploi des salariés licenciés». Un retour qui passe par «les deux projets de reprise permettant de sauver une quarantaine d'emplois» et le contrat de transition professionnelle, «un dispositif qui n'existe que dans sept sites en France et qui a prouvé son efficacité». Par contre, tout en prenant acte du fait que «les salariés réclament le versement d'une indemnité au titre du préjudice subi», la ministre précise qu'«il n'appartient ni à l'État, ni aux collectivités locales de verser une prime supralégale à des salariés licenciés dans le cadre d'une liquidation judiciaire. Il ne sert donc à rien de nommer un médiateur pour négocier avec les pouvoirs publics l'octroi d'une telle prime».

«C'est la douche froide. Tout est une nouvelle fois remis en cause. Car, à la mairie de Bogny, on avait réamorcé un

dialogue constructif avec le coordinateur. On nous a même avancé qu'une enveloppe supplémentaire, financée par l'Etat, la Région, le Département et l'UIMM, allait être dégagée dans la mise en place de mesures complémentaires au dispositif existant. Cet effort émanant de l'Etat, de la Région et du Département visait à apporter un complément aux mesures de reclassement et de formation. Il y avait bel et bien un engagement. Nos interlocuteurs voulaient améliorer les dispositifs existants, les représentants du personnel souhaitaient une indemnité fixe et uniforme pour chaque salarié. Qu'ils soient intégrés au Contrat de transition professionnel ou non».

Lors de la réunion du 25 mars où participaient la préfète des Ardennes, le président PS du conseil régional, celui UMP du conseil général, le député PS de la circonscription, le maire socialiste de Bogny, le directeur départemental du travail et un représentant de l'UIMM 08, les pouvoirs publics n'ont pas voulu aller au-delà du cadre légal du Contrat de Transition Professionnelle et du dispositif supplémentaire Mutarev (dont personne ne connaît le contenu) proposés antérieurement. Vers 22 h, un groupe «incontrôlé» a mis le feu à la maison mère. Un quart de l'usine a brûlé. L'atelier de contrôle est dévasté, le magasin de stockage des pièces est touché seul est sauvé le reste de l'outil de travail, repris par une nouvelle entreprise avec une dizaine de salariés. Le lendemain, sur le site de Levrézy où sont stockées les cuves d'acide, des bacs pleins de boulons sont renversés, les vitres des bureaux explosées, les armoires jetées au sol. «On préservait l'outil de travail. Mais à partir de maintenant, nous syndicalistes, on ne s'estime plus responsable de ce qui peut se passer».

Constitués en association, les ex-salariés avaient validé une délégation pour les futures négociations avec le coordinateur du dossier. Celui a décidé qu'il n'engagerait les négociations qu'avec le syndicat métaux CFDT, seul habilité selon lui à négocier et à signer

un accord. Les membres de l'association des anciens Lenoir et Mernier-LCAB, scandalisés de cette réponse excluant les ex-salariés dans l'élaboration de mesures les concernant, ont décidé de prendre contact avec les différents syndicats afin que la délégation officiellement reconnue, soit également présente pour négocier et signer un protocole de fin de conflit.

Sur les 150 salariés qui émargeaient encore au dépôt de bilan le 3 mai 2007, seuls 40 retravaillent aujourd'hui en CDI : les quarante employés par la SCOP et Anc'os, les deux projets de reprises de Lenoir et Mernier soutenus par le tribunal de commerce à la liquidation judiciaire le 7 février dernier. 63 autres sont encore en CTP. Huit suivent la filière FNE (fonds national de l'emploi qui participe au financement de la formation professionnelle, du chômage partiel ou de la pré-retraite). Et les 39 restants sont en CDD, en intérim ou au chômage.

Avec quatre mois de recul, les Lenoir et Mernier déplorent un manque de consultation sur les véritables besoins des salariés restés sur le carreau. Ils veulent rouvrir les négociations avant qu'il ne soit trop tard. Alors que depuis la gare de Mohon où ils ont occupé les voies fin mai les ex-salariés de Lenoir-et-Mernier n'avaient pu joindre «que» le sous-préfet de Vouziers qui assurait la permanence, ils ont appris néanmoins que la préfecture avait préparé un «protocole d'accord». Autrement dit un ensemble de mesures censées répondre aux aspirations de la centaine d'ouvriers restés sur le carreau et entrés depuis dans le CTP (contrat de transition professionnelle). «Tout cela se règle à notre insu, nos propres propositions n'ayant pas été étudiées...» Des zones d'ombre subsistent donc. Les salariés ne comprennent toujours pas que la préfecture attende que le protocole soit signé par la fédération de la métallurgie CFDT. «Il n'est plus du tout représentatif des salariés». Une réunion de travail dans des délais rapides avec les collectivités locales et les «seuls» représentants mandatés des salariés est donc toujours souhaitée.

Social

Au 4^e trimestre 2007, le taux de chômage de l'Aisne s'élève à 10,2 %. Soit un point de moins qu'un an plus tôt, et 0,4 point de moins que le trimestre précédent. La diminution sur le trimestre est plus forte que celle de la métropole et de la région. Le chômage baisse régulièrement depuis le 2^e trimestre 2007. L'Aisne demeure cependant le département picard qui connaît le chômage le plus élevé. Il est supérieur de 1,7 point au niveau picard, et de 2,7 points à celui de la métropole. Les difficultés économiques des zones de Saint-Quentin et de la Thiérache expliquent ce niveau de chômage toujours élevé. Le taux de chômage localisé des Ardennes s'établit à 10,2 % de la population active (-1,4 points). Malgré une baisse continue depuis le 1^{er} trimestre 2006, il reste très au-dessus du

taux régional (7,9 %). Les difficultés des secteurs industriels, plus présents dans ce département, expliquent en partie ce constat. De façon récurrente, depuis au moins 30 ans, le taux de chômage ardennais se situe à un niveau élevé. Celui de la Marne est le plus bas de la région champardennaise. Il s'établit à 6,9 %. Il est inférieur d'un point à celui de la Champagne-Ardenne, et de 0,6 point à celui de métropole. Dans ce département, en un an, le taux de chômage a baissé de 0,9 point. La situation du chômage s'améliore régulièrement depuis le 1^{er} trimestre 2006, grâce en particulier au développement des activités de services. A noter que dans ce département, le nombre de Rmistes est passé de 7 419 fin 2006 à 6 251. Une quarantaine de personnes testent le RSA.

Fermeture d'entreprises, restructurations et licenciements



- Les salariés d'**Essex** (société américaine produisant des fils émaillés) à **Chauny** ont essayé de se battre bec et ongles pour obtenir des indemnités de licenciement correctes à leurs yeux, la direction ayant décidé de baisser le rideau début juillet pour installer ses machines en Italie, laissant du coup quelque 100 salariés sur le carreau. Ils ont brûlé des palettes... Un simple avertissement. *«C'est simple. Si à la fin des négociations à la fin juin, nous n'avons pas ce que nous souhaitons, nous brûlerons toutes les machines. À la louche, il doit y en avoir pour 5 millions d'euros. Il est hors de question qu'ils fassent encore du fric sur notre dos»*. Écœurés de voir que leur direction n'avait fait aucune proposition à la délégation syndicale reçue plus tôt dans la journée, les « Essex » ont mis leur menace à exécution. Le bobinoir estampillé n° 1 (d'une valeur de 80.000 euros) a été incendié ! Il en resterait une quarantaine dans les ateliers sans que l'on sache encore exactement si leur sort est lié à celui des salariés. Début juin, les salariés apprenaient qu'il n'y aurait

pas de rab. L'usine fermera fin juin. Les 110 salariés du site seront en congés payés en juillet, puis bénéficieront de quatre semaines rémunérées tout en restant à la maison. Selon la direction, six salariés auraient même déjà retrouvé du boulot alors qu'une dizaine d'autres (secteur administratif) seront mutés à Compiègne ou Macon.

- Dans le cadre d'une restructuration, **Le Bourget à Fresnoy-le-Grand** va supprimer 25 emplois. Selon le directeur, ces 25 licenciés seraient reclassés dans des entreprises dans un rayon de 5 à 10 km.

- A l'entreprise **MIG** (Metal Industriel Givet), unité industrielle installée à **Givet**, neuf licenciements étaient envisagés. Ils concernaient neuf personnes de la fonderie «bronze» sur vingt-quatre personnes qui travaillent dans cette entreprise. Face à ces menaces de licenciements, plus des deux tiers du personnel ont entamé un mouvement de grève illimitée le 25 mars. La production était paralysée. Après plus de 3 semaines de grève et de nombreuses actions, un protocole d'accord de fin de conflit a été signé. Dans ce protocole, la direction de MIG précise qu'elle maintiendra la fonderie pour une activité «lingotage». Elle ramène son projet de licenciement à 8 personnes au lieu de 9 (quelques-uns de ces licenciements passeraient par des préretraites). Par ailleurs, un programme d'investissement est prévu (30.000 € la première année).

D'autre part, la direction a accepté le paiement d'une partie des journées de grève. *«Grâce à l'action des salariés soutenus par la population, nous avons obtenu un minimum de garanties sur les emplois à venir. Ce n'est pas une victoire, mais nous avons obtenu des avancées. Nous restons néanmoins vigilants.»*

- Nouveau coup dur pour l'emploi dans la Pointe des Ardennes, la société **«Allardin imprimeur»** vient d'être placée en liquidation judiciaire. Cette unité, installée à **Givet**, avait connu une première liquidation judiciaire en décembre 2006. Les quelque vingt salariés avaient été licenciés. Les portes se sont refermées. Les quelque dix salariés vont recevoir leur lettre de licenciement.

- Alors que les salariés revinois étaient à peine rassurés sur leur sort suite aux menaces de délocalisation du site, on vient d'apprendre, de source syndicale, que 400 emplois au minimum vont disparaître au sein du groupe **Electrolux Europe**. Cette restructuration d'envergure touche principalement les «cols blancs» du groupe c'est-à-dire les cadres, techniciens voire employés. A Revin, cette mesure aurait également un impact puisqu'il y aurait des suppressions d'emplois, notamment, au bureau d'études. Malgré leurs multiples interventions, les syndicats n'ont, pour l'heure, pas réussi à savoir combien de personnes à Revin seraient touchées par cette mesure.

-- Leader national dans la distribution de gros de tréfilerie et de quincaillerie (30.000 références, 5.000 clients) auprès des grandes surfaces de bricolage et de négoce de matériaux, la société ardennaise **Vynex** (276 salariés), répartie sur cinq sites géographiques dans le département — Balaives (95 employés, administratif, commercial et informatique), Pont-Maugis (74 salariés, logistique), Thelonne (104, conditionnement), Blagny (3, stockage de produits bruts) et Haraucourt (stockage de produits en fin de rotation) pourrait dégraisser ses effectifs d'ici 2011. Le holding financier Tréfil Expansion qui a racheté Vynex en 2001 possède aussi dans son giron Tréfilaction à Nîmes (164 salariés) et Soudex dans l'Essonne (5 employés). Les délégués syndicaux et du CE ont été avisés de la probable ouverture d'un plan

social dans le cadre d'un «*accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences*».

- La liquidation judiciaire a été prononcée à l'encontre de la société **BSI** (brigade de sécurité et d'intervention) dont le siège est à **Rethel**. Cette société emploie de nombreux agents de gardiennage sur les Ardennes, mais aussi dans d'autres départements de l'Est, notamment en Meurthe-et-Moselle. L'été dernier, des problèmes de virement de salaires avaient été enregistrés. La régularisation avait été faite en automne. Début d'année 2008, même scénario, les salariés tiraient une nouvelle fois le signal d'alarme. A maintes reprises, ils ont essayé de contacter leur direction au siège rethémois de la société. En vain. «*Nous devrions toucher le fonds de garantie de salaires*». Par ailleurs, le personnel

concerné entrera dans le cadre du CTP (contrat de transition professionnelle).

- Plusieurs dizaines de salariés du site rémois de l'entreprise **Bigard** d'abattage et de préparation du bœuf à **Reims** ont observé un arrêt de travail d'un peu plus de quatre heures. Le motif de ce débrayage était double: le soutien à un collègue handicapé faisant l'objet d'une convocation disciplinaire, et l'insuffisance du plan de sauvegarde de l'emploi, destiné à accompagner la restructuration du groupe; ce second grief avait déjà provoqué des manifestations devant la mairie. De source syndicale, la restructuration prévoirait notamment de déménager le site rémois, qui occupe près de 120 salariés en zone Farman, dans d'autres villes de France, comme Maubeuge ou Vitry-le-François.

Grèves et arrêts de travail

- Un nouveau conflit enfle chez **K à Center Parcs** autour de salariés revêches au «*management*» de leur employeur. Le groupe K, entreprise de nettoyage basé à Méaulte dans la Somme, et sa filiale dans l'Aisne Sinka groupe K installée à Bruyères-et-Montbérault sont depuis le 7 mars au centre d'une nouvelle affaire d'entorse aux règles du droit du travail. Du moins est-ce ainsi que deux salariés de la société analysent la situation depuis qu'ils ont été virés du parc pour n'avoir pas accepté une modification de leur contrat de travail. On est assez loin tout de même de la jolie présentation de l'entreprise que le conseil général de l'Aisne faisait dans une livraison passée de son magazine de communication. Xavier Capron, l'un des intervenants mis en cause par les salariés estimait alors à 2,5 millions d'euros le chiffre d'affaires annuel que le marché du nettoyage à Center Parcs générerait. Il n'abordait pas les salaires de ses employés, un autre point de discorde. En octobre dernier, un conflit à propos d'heures non payées avait déjà mobilisé plusieurs salariés de l'entreprise de nettoyage. Vingt six dossiers concernant des salariés de K propreté employés au Center Parcs sont actuellement en route vers le conseil des prud'hommes de Laon. Il aura fallu que 70 salariés se mettent en grève début mai pour que des négociations aient lieu.

- La situation est toujours bloquée sur le site de production de l'usine **William Saurin à Pouilly-sur-Serre**. Un mouvement entamé par une grande majorité des 326 employés du site à la suite du refus de la direction générale du groupe d'entamer les discussions autour des négociations salariales.

- Près de 70 % du personnel de production et 40 % des techniciens et agents de maîtrise de l'usine **Tarkett S.A. de**

Glaire, spécialisée dans la fabrication de revêtement de sol synthétique, ont entamé un mouvement de grève dans le but d'obtenir 5 % d'augmentation sur les salaires ainsi qu'une prime annuelle d'intéressement de 1.200 € net.

- Au début du mois de février les représentants syndicaux de **la fonderie Akers à Sedan** avaient rencontré la directrice des Ressources humaines, afin d'entreprendre les négociations annuelles obligatoires. Lors de la 4^{ème} réunion, estimant qu'elle ne pouvait négocier sous la pression - les salariés de l'atelier de production ayant observé un débrayage - la directrice des Ressources humaines s'est refusée à l'ouverture de nouvelles négociations. Face à cette position ferme, les syndicats ont appelé à la grève, grève observée par la totalité des salariés de la production.

- Une partie des salariés de l'établissement **Nexans de Fumay**, qui fabrique principalement des câbles de données pour les réseaux informatiques, s'est joint au mouvement de protestation nationale. Ils protestent contre l'augmentation salariale de 2,5 % accordée aux employés. Une augmentation en-dessous de celle de l'inflation donc (2,8 %) et bien moins importante que celle que la direction se serait accordée : 21,8 %. On s'acheminerait vers une solution avec une augmentation de générale de 3 %.

- Les salariés de **Veolia** ont engagé un mouvement de grève reconductible de 24 heures. Le résultat ne s'est pas fait attendre : les ordures ménagères se sont amoncelées dans les rues de **Charleville-Mézières**, ainsi que dans de nombreuses communes périphériques. Les employés de Veolia se plaignent de licenciements abusifs, de harcèlement moral, de conditions de travail qui se dégradent.



«Il y a déjà eu six licenciements de salariés syndiqués à FO. D'autres sont sur la sellette... Nous avons le sentiment que la direction est en train de procéder à un véritable nettoyage du site». Et d'ajouter qu'un dossier est déjà déposé aux prud'hommes, que trois autres sont en instance et deux autres en cours de préparation. Ils dénoncent également le non respect des accords et de la législation. «La semaine dernière, les gars ont fait 55 heures derrière le camion. Ils sont censés en faire 35 !». Ils estiment qu'il y a cinq points essentiels à régler avant d'envisager de lever le préavis de grève : respecter le tonnage par ripeur, respecter le temps de travail, le règlement des heures effectuées, consolider les emplois existants et améliorer les conditions de travail. Après 5 jours de grève et des négociations qui auraient abouti, le travail a repris.

- Les salariés de la **FNAC** revendiquent une augmentation générale et significative des salaires, le ticket restaurant à 8,5 €, une prime de vacances d'un demi-mois de salaire d'embauche, la mise en place d'un chèque transport et «la fin de l'hémorragie des effectifs qui détériore les conditions de travail. À Reims, on est en sous-effectif chronique. Les équipes sont très réduites. Il faut que l'on fasse plus avec moins de personnes. Il y a beaucoup de CDD et de contrats précaires. Les gens ont peur des représailles.» Ce qui explique qu'ils étaient peu en grève.

- Une centaine de salariés de l'usine **Vallourec Précision Étirage à Vitry-le-François** ont débrayé «pour faire pression». Ils tentent de négocier une augmentation générale des salaires de 8 à 10 %. Ils ont obtenu notamment «une augmentation générale des salaires de 2,8 %» ainsi qu'une «prime de complément d'intéressement de 400 euros». Les négociations se termineront au siège de l'entreprise Vallourec Précision Étirage, à Saint-Florentin.

- Une vingtaine de personnels de la direction régionale des affaires culturelles (**DRAC**) ont bloqué l'entrée de l'établissement à Châlons. Ce mouvement était mené contre la révision générale des politiques publiques. Les personnels de l'INRAP (institut national de recherches archéologiques préventives) étaient également associés au mouvement.

- Les salariés de **Météo France** - cinq à **Reims** - ont observé une grève pendant deux jours. Le personnel entendait dénoncer la fermeture envisagée de plusieurs centres départementaux. «Plus de la moitié pourrait être concernée. Dans la région, on ne sait même pas s'il en restera un. Sur le prétexte de prétendus économies budgétaires on va détériorer la qualité de l'information avec une finesse de prévisions qui ne sera plus la même si on n'a pas autant de monde sur le terrain».

- Les facteurs de **Sézanne, Montmirail et Esternay** ont observé un mouvement de grève. «Ce que nous contestons, c'est la mise en place de la nouvelle organisation dite «Facteur d'avenir», basée sur un diagnostic de La Poste mais qui ne reflète absolument pas la réalité. Le lundi et le mardi,

par exemple, les facteurs ont une charge de travail supplémentaire de 40 minutes au moins. Clairement, à terme, il s'agit d'une remise en cause des 35 heures». Pour la direction du courrier de La Poste Meuse Champagne-Ardenne, Facteur d'avenir aurait le double objectif : «l'amélioration de la satisfaction des clients et l'amélioration de la qualité de vie au travail des facteurs».

- La majorité des employés de l'entreprise **Bertrand**, spécialisée dans les travaux publics et particuliers, assainissement, voirie et réseaux divers, sont en grève à **Jonchery-sur-Vesle** pour réclamer leur paye d'avril. «On a un salaire en retard et apparemment, celui de mai ne sera pas payé non plus. La société est en faillite. On nous parle d'un déficit colossal mais nous n'avons aucun chiffre. On ne sait pas où est passé l'argent et personne ne peut nous le dire. En fait, on ne sait rien».

- Moins de précarité, plus d'argent ! Le mot d'ordre est unique dans les 57 magasins des **Galerias Lafayette** parcourus par un mouvement de grève national, consécutif à l'échec des négociations annuelles sur les salaires. Le magasin de **Reims** n'est pas resté en marge du mouvement. Une partie du personnel (sur un effectif de 110 salariés) a fait grève en se rassemblant devant le magasin resté accessible à la clientèle. «Elle nous propose une augmentation limitée à 2,8 % au 1er juillet alors que le groupe a fait d'énormes bénéfices en 2007. Toutes nos propositions ont été rejetées. Les cinq syndicats ont donc décidé de se réunir en intersyndicale avec un appel à la grève lancé dans les 57 magasins de province. C'est une première. La majorité des salariés dans un niveau de précarité important. Nous ne pouvons pas l'accepter. Il y a trop de bas salaires, de temps partiel, de femmes seules qui ont du mal à boucler leurs fins de mois. Cette précarité s'accroît d'année en année ».

- Une partie du personnel de l'avionneur **Reims Aerospace** a fait grève une heure par jour. Pour demander le maintien de l'accord qui fixe les augmentations salariales. Ils manifestent contre la dénonciation d'un point d'un protocole d'accord signé en décembre 2005 par lequel la direction de l'époque s'engageait à tenir compte des indices Insee pour établir l'augmentation des salaires de l'année pour tous les salariés (1,52 % cette année). La direction a décidé de prendre six critères objectifs pour accorder les augmentations : le respect de la sécurité, une productivité et une qualité normales, la présence (pas de retards systématiques voire d'absences aléatoires), le respect des instructions de travail et l'organisation (tenir son poste propre et respecter les délais imposés). La grève est actuellement suspendue.

- Après 2 jours de blocage de l'entreprise, les salariés de l'usine **Omya à Omey** ont obtenu 3,5 % d'augmentation des salaires (la direction proposait 2,2 %), ainsi qu'une revalorisation de 2,16 % des primes de panier et de douche. Ils ont repris le travail, satisfaits d'avoir eu gain de cause.



Suites conflits ou licenciements

- Suite à la liquidation en automne 2006 de **Thomé-Génot à Nouzonville**, naît une nouvelle entité, **Ardenne Forges** avec à sa tête le dirigeant d'Estamfor à Hautes Rivières, une unité du groupe Farina, candidat malheureux en 2004 du rachat de Thomé-Génot. Une délocalisation d'une partie de la production doit se faire en Chine, à la demande Valéo, avec le départ d'une chaîne, propriété du Conseil général des Ardennes. Farina devient actionnaire à 80 % d'Ardenne Forges. Ardenne Forges emploie une cinquantaine de salariés, dont 34 CDI. Cette délocalisation échoue. Début juin 2008, le PDG d'Ardenne Forges fait une proposition à ses salariés : ou ils acceptent que 10 d'entre eux soient transférés chez Estamfor, ou c'est la fermeture pure et simple de l'entreprise à la fin de la semaine. Les salariés sont en grève et ont porté plainte (contre Ardenne Forge et Farina) pour «*détournement d'actifs, banqueroute et travail dissimulé*». Ils veulent ainsi que la justice examine ce que sont devenues les aides publiques, et comment certains dispositifs du CTP ont pu être «*détournés de leur objet*».

- Sur décision prud'homale du 4 avril dernier, la Société anonyme **Tréfinétaux à Givet** est condamnée à payer 778.000 €, ou presque à dix-sept de ses anciens salariés, licenciés entre septembre 2003 et septembre 2005. Si la SA Tréfinétaux présentait un résultat industriel négatif (moins 18,2 millions d'€ en 2002), le groupe KME auquel elle appartient enregistrait pour la même année un bénéfice de 9,9 millions d'euros. Donc «*les difficultés économiques n'étaient pas réelles*».

- Les autorités judiciaires ont confirmé

la reprise de l'entreprise **Chausson Outillages de Reims** par la société «*CRIT-Maser*» qui va donc organiser la mise en place d'un site de maintenance dans les domaines de l'aéronautique, du nucléaire, de l'aérospatial, ou de l'éolien. D'après le représentant du repreneur, cette activité sera mise en route d'ici à l'été. Elle concernera 50 emplois qualifiés, lesquels ne reviendront pas forcément à des anciens salariés de «*Chausson outillage*» et se traduiront «*dans les 12 mois*». Sur les 180 salariés concernés par la fin de «*Chausson*», un tiers (64) est en formation de congé conversion, une grosse vingtaine est en «*possibilité d'emploi*», de 60 à 70 en CDI ou CDD ailleurs, les autres en (pré) retraite. Trente salariés sont en situation plus «*difficile*».

- La cour administrative d'appel de Nancy vient d'annuler le jugement du tribunal administratif de Châlons du 14 juin 2006 permettant aux salariés de **Valéo de Reims** des départs anticipés Amiante. Dans sa décision, la cour d'appel administrative de Nancy estime que les activités de calorifugeage de Valéo Reims ne peuvent être «*regardées comme significatives au sein de l'établissement en termes d'exposition à l'amiante des opérateurs travaillant sur les fours et de ceux chargés de la maintenance de l'ensemble du dispositif*». La cour indique aussi que «*ni l'utilisation d'équipements de protection individuelle en amiante, ni la circonstance, à la supposer établie, que le site de Reims ait repris des activités exercées antérieurement au sein d'établissements eux-mêmes inscrits sur la liste des établissements ouvrant droit au dispositif de cessation anticipé d'activité des travailleurs de l'amiante ne sont de*

nature, contrairement à ce qu'ont considéré les premiers juges, à faire regarder l'établissement de Reims de la société Valéo Thermique moteurs, comme un établissement de calorifugeage à l'amiante». Une catastrophe pour les salariés de Valéo. «*200 personnes sont déjà parties avec ce dispositif qui permet une cessation anticipée d'activités des travailleurs de l'amiante*». Concerné par la décision de Nancy, le voisin de Valéo, Chausson outillage a une cinquantaine de salariés parmi les 150 qui devaient partir avec le dispositif pré-traité amiante. «*Si rien ne change, c'est catastrophique pour eux. Comme ils étaient reconnus amiante, ils n'ont pas bénéficié des plans de formation mis en place après la liquidation de l'entreprise !*». En attendant le résultat du pourvoi en cassation, les salariés espèrent obtenir que la décision de la cour d'appel de Nancy ne soit pas suspensive. Cela permettrait à ceux qui devaient partir dans les prochains mois de le faire.

- Les salariés de l'usine **Cogesal-Miko (groupe Unilever) de Saint-Dizier**, en grève depuis janvier, ont mis fin à leur mouvement, la production redémarrant "tout doucement". La fin de la grève s'est établie sur la base d'un accord de "cessez-le-feu" entre la direction et les syndicats. "Le deal était simple. On reprend le travail contre la suspension des retraits sur salaires et de nouvelles réunions de négociation". Une heure de travail sera payée par la direction après chaque réunion pour que les syndicats expliquent la teneur des discussions aux salariés, selon le responsable CGT. D'après cet accord, les salariés partant en départ volontaire pourront également bénéficier du plan social.



TEMOIGNAGE D'UN CHEMINOT CGT EN MAI 68

J'ai toujours en mémoire la grande lutte des travailleurs et notre grève victorieuse. 11 millions de grévistes, m'a récemment rappelé l'ancien secrétaire du syndicat des cheminots CGT de Reims en MAI 68, Maurice Lhomme. Les cheminots ont fait trois semaines de grève qui furent intégralement payées. Nous avons créé un rapport de forces favorable.

J'étais homme d'équipe et je travaillais au Poste 5, à Reims. Je me souviens de l'instant mémorable où j'ai mis le Drapeau Rouge sur le toit du poste d'aiguillage. Tout un symbole! Ce drapeau était celui avec lequel j'effectuais les manoeuvres. Le syndicat CGT des cheminots de Reims n'avait pas encore appelé à la grève. J'ai aussitôt quitté spontanément et illégalement mon poste pour aller à la Bourse du Travail, appelée aujourd'hui Maison des syndicats. Lorsque je suis arrivé à 11 heures, trois camarades du syndicat des cheminots CGT de Reims étaient occupés à tirer un tract d'une demie page A4 que nous avons immédiatement distribué dans les différents chantiers SNCF de Reims. Ce tract de la CGT s'adressant aux cheminots était l'ordre de grève illimitée, à partir de 12 heures (midi). Il a été rédigé par les trois camarades : Maurice Elias, agent de train, secrétaire général du secteur des cheminots CGT de Reims, Maurice Lhomme, agent de train également, secrétaire du syndicat des cheminots de Reims et Roland Clavier, conducteur de locomotives au dépôt de Reims, secrétaire général adjoint du secteur des cheminots de Reims, ce qui à l'époque était une sérieuse référence. Le secteur des cheminots CGT de Reims rayonnait sur toute la Champagne-Ardenne. Après distribution du tract, la direction du syndicat des cheminots CGT de Reims a pris la décision d'associer les autres organisations syndicales de cheminots alors que celles-ci avaient "pris le train en marche".

Maurice Lhomme m'a confirmé avoir

proposé aux camarades de la direction du syndicat des cheminots de Reims, qui l'a acceptée, l'occupation des locaux par les cheminots grévistes. Nous avons donc pris possession de notre outil de travail : la gare de Reims, le triage de Bétheny et le siège régional du 4ème Arrondissement SNCF (4ème AREX) qui chapeautait toute la région ferroviaire de Champagne-Ardenne. Des villes comme Verdun et Lérouville faisaient partie de notre région SNCF. Le 4ème AREX était géographiquement très étendu. Les "caïds" et les "lèche-cul" ont été virés de leurs postes de travail et ceci pendant toute la durée de la grève. Certains de ces personnages ont bien tenté de s'introduire dans "leurs" locaux mais les cheminots veillaient au grain.



A l'époque, le directeur du 4ème AREX présidait localement la fédération de parents d'élèves CORNEC qui n'était pas en odeur de sainteté chez les gens de droite. Pendant toute la durée de la grève, tout s'est passé sans incident majeur. Le directeur du 4ème AREX y a sans aucun doute contribué. A la disparition du 4ème AREX, auquel a succédé la région Champagne-Ardenne, le "pacifisme" du directeur lui a coûté cher puisque celui-ci n'a été nommé que directeur adjoint de la région.

A chaque point "névralgique" des structures de la SNCF, nous tenions des piquets de grève. Chaque jour, sous les drapeaux rouges accrochés à la grille d'entrée du 4ème AREX, nous faisons des assemblées générales, place de la gare, à Reims. L'agent de train Georges Iste, dit Jojo, ancien musicien à l'harmonie, jouait allègrement du clavier. Un as, le Jojo!

Les cheminots participaient à toutes les

manifestations locales avec les travailleurs des autres corporations, les chômeurs, les étudiants, les retraités et toutes les personnes qui soutenaient les luttes en cours. Au cours de l'une de ces "manifs", nous avons "croisé" une contre manifestation emmenée par les gaullistes de l'UNR (Union pour la Nouvelle République) et des "majorettes du Vatican". Un comble! Des "bonnes soeurs" en tenue religieuse portant des pancartes réclamant la liberté du travail!

La droite maniait la provocation. Des heurts ont eu lieu. Je me souviens d'une imposante "manif" où plusieurs milliers de personnes arrivaient de la place de la République et défilaient tranquillement. Les cheminots CGT étaient en tête du cortège. Nous arrivions à hauteur de la gare lorsque, subitement, une voiture occupée par un jeune homme a soudainement foncé sur nous. La capote de la voiture était ouverte. Un agent de manoeuvre tenait une grosse pancarte portant l'inscription "syndicat des cheminots CGT de Reims". Le camarade a asséné un maître coup de pancarte au conducteur. Bien que visiblement sonné, le chauffard a pu obliquer et bifurquer sur sa droite et s'enfuir en direction des "beaux quartiers". A l'époque, ce type de voiture était rare. Seul un fils à papa pouvait avoir ce privilège.

Lors d'une autre imposante manifestation, la tête du cortège arrivait place de la République quand soudain un individu, un tantinet provocateur est arrivé par le pont de Laon, juché sur un tracteur. A coups de klaxons, il voulait absolument forcer le passage. A l'avant du tracteur était accroché un grand écriteau : "Je suis avec toi Charles". D'autres panneaux aussi voyants garnissaient toutes les parties visibles du tracteur. Cette bruyante et isolée manifestation de soutien à Charles de Gaulle, l'antisocial président de la République de l'époque a valu au conducteur du tracteur d'être descendu de son siège en quatrième vitesse et de recevoir une raclée. Des manifestants avaient vu rouge!

Au cours d'une autre "manif" et alors qu'une foule importante de contre manifestants de droite battait la semelle devant l'Hôtel de ville de Reims, un jeune anarchiste s'est glissé parmi eux et a courageusement brandi sous leur nez un drapeau noir. La gente réactionnaire a très mal pris ce geste audacieux. Les "honnêtes" gens n'en croyaient pas leurs yeux. Avaient-ils l'oeil noir au point de voir rouge ?

Lors de la présentation sur ce blog de mon troisième ouvrage : "Les apparat-

chiks", j'ai relaté la mémorable expulsion du tyran de Bétheny et comment l'ancien militaire de carrière d'Indochine avait capitulé face à un homme d'équipe, avant de s'enfuir comme un voleur.

Je salue les étudiants qui ont toujours été solidaires de notre combat de classe et qui ont souvent été à nos côtés lors des piquets de grève de nuit où nous assurons la sécurité des installations ferroviaires et du matériel. Lorsque l'on connaît l'immensité des territoi-

res SNCF, le renfort des étudiants était toujours le bienvenu.

Avec une CGT sérieuse et responsable, nous avons pu mener à son terme notre combat victorieux.

VIVE LA LUTTE DES CLASSES.

VIVE MAI 68.

Jacques Tourtaux

<http://jacques.tourtaux.over-blog.com/over-blog.com/>

Extrait de "Les apparatchiks", 14 €, Editions Scripta, 2008

12. L'EXPULSION DU TYRAN DE BETHENY

Après avoir distribué les tracts appelant à la grève générale illimitée, la CGT cheminote ayant décidé d'occuper les chantiers de la SNCF de Reims, le jeune militant que j'étais s'est fait propulser par des anciens très déterminés devant l'entrée du bureau du chef de gare de Bétheny. Nous étions bien décidés à le virer. Jeune délégué, je n'avais pas cinq ans de chemins de fer mais déjà de nombreuses grèves à mon actif.

"Allez gamin, on y va!"

J'ai frappé à la porte.

"Entrez!" a hurlé le chef de gare, une grosse brute que l'on surnommait le uhlan ou le boche... Le butor qui pesait le quintal faisait face à un petit gars d'à peine 50 kg.

Il vociférait au téléphone. J'ai dit à peu près textuellement : "Le syndicat des cheminots CGT de Reims a décidé d'occuper les locaux et d'en assurer la sécurité!"

"Remettez-moi les clés!"

Il était fou de rage et écumait. Le "uhlan" s'est levé et nous a claqué la porte au nez. Qu'importe, j'ai fermé la porte de son bureau à l'aide des clés qui pendaient à l'extérieur.

Le chef de gare ne maîtrisait plus la situation. Il était viré. Cet individu aimait dire qu'il avait fait la guerre d'Indochine. Sa résistance a fait long feu puisqu'il a été contraint de se sauver. Ce salopard avait été humilié par un ouvrier, homme d'équipe de surcroît.

Pour toute commande : tel. 03.26.40.62.15. e-mail : jacques.tourtaux@orange.fr

Dérèglements de comptes à Dassault City

RÉELU d'un cheveu, le 16 mars dernier, pour un troisième mandat, Serge Dassault avait fait voter, à quatre jours du premier tour des municipales, son budget 2008. Surprise : mis sous surveillance par les services de l'Etat depuis avril 2006, pour cause de déficits incontrôlés et répétés, les comptes du maire UMP de Corbeil-Essonnes affichaient un bel excédent de plus de 8 millions. Avec, en guise de bonus pour les électeurs, la promesse d'une baisse de 2 % des impôts. De quoi convaincre sans doute quelques sceptiques. Et étonner plus d'un expert-comptable...

Mais pas le préfet de l'Essonne, Gérard Moisselin. Quarante-huit heures après l'adoption du budget municipal, ce haut fonctionnaire adresse un courrier - que « Le Canard » s'est procuré - au président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, Jean-Yves Bertucci. Il lui transmet

les comptes administratifs 2007 de la commune. Et, la casquette bien vissée sur la tête, le préfet assène au représentant de la chambre : « Ceci est le dernier document relevant de la période de [mise à l'épreuve de] deux ans jugée nécessaire par la chambre au retour à l'équilibre des comptes. » Moralité : Monsieur Serge n'a rien à se reprocher, laissez-le tranquille...

Un préfet en chambre

La chambre refuse pourtant de se laisser endormir. Dans un courrier daté du 30 mars, le président Bertucci rappelle au préfet Moisselin que le Code général des collectivités territoriales l'oblige à communiquer non seulement le budget réalisé mais aussi celui de l'année en cours. Bref, ceux des années 2007 et 2008. A défaut, la chambre régionale affirme qu'elle ne se sent « pas autorisée à rendre un avis sur le retour à l'équilibre des comptes » de Dassault City. Autrement dit : pas question de valider le budget de Corbeil.

Ancien directeur adjoint du

cabinet de Sarkozy à l'Intérieur, le préfet Moisselin avait déjà fait une fleur à l'avionneur, l'an passé. Le 8 août 2007, il prenait un arrêté approuvant le budget primitif 2007 de Corbeil-Essonnes. Pourtant, deux mois plus tôt, la chambre régionale critiquait cette décision et évaluait le déficit prévisionnel municipal à 5,9 millions. Puis elle invitait la ville à augmenter les impôts locaux directs. Un « avis » sur lequel Dassault s'est assis. Et c'est le préfet Moisselin qui lui a tendu le fauteuil.

Ce brave préfet a donc de nouveau validé les chiffres présentés par Monsieur Serge juste avant le premier tour des élections municipales. Un mois et un jour plus tard, le Conseil des ministres l'a nommé préfet de la Région Champagne-Ardenne. Une belle promo qui n'a rien d'un Mirage...

Didier Hassoux

● Si « l'insincérité » du budget de Corbeil est avérée, Dassault risque gros : l'invalidation de son élection. Et même une peine d'inéligibilité qui l'empêcherait de conserver son poste de sénateur. Ça sent le crash ?

Qui veut le stockage nucléaire ?

L'Etat cherche un site pour implanter un centre de stockage de déchets radioactifs, et 47 communes, celles des cantons de Vouziers, Machault et Monthois, ont été « pressenties » pour accueillir le projet, en raison des caractéristiques géologiques de leur sous-sol. Le risque zéro n'existe pas en matière nucléaire et l'implantation d'un tel centre ne serait pas sans conséquences dommageables possibles pour le secteur retenu. Mais d'un autre côté, la taxe professionnelle, la taxe foncière et la création d'emplois signifient de (très) confortables retombées financières, un peu à l'image de ce qu'apporte la centrale de Chooz. L'Etat a donc décidé de lancer un « appel à candidatures », auquel répondront ceux qui auront accepté inconvénients et avantages. Le sous-préfet Michel Richard vient de réunir les élus des 47 communes du Vouzinois pour qu'ils amorcent une réflexion. À la fin de l'année, les communes volontaires (et dont les voisins ne sont pas trop réticents !) pourront déposer un dossier. Le centre de stockage commencera son exploitation en 2019.

ER LA DALAI-LAMA
E LA VILLE DE PARIS 23/4/08

JOURNAL COMMUNISTE LIBERTAIRE
ET D'ÉCOLOGIE SOCIALE
DE CHAMPAGNE ARDENNE

Le Chat Noir c/o Egrégore
BP 1213
51058 Reims cedex

téléphone : 03 26 40 27 08
Messagerie : lechatnoir@club-internet.fr

<http://journal-lechatnoir.site.voila.fr>

<http://ocl libertaire.free.fr>

journal **offensive**



Qui sommes-nous ?

Nous nous définissons comme communistes-libertaires parce que:

- ❖ Nous rejetons tous les systèmes économiques, toutes les institutions politiques étatiques ou privées qui se fondent sur l'exploitation de l'Homme par l'Homme, sur l'autorité et la hiérarchie.
- ❖ Nous avons toujours lutté, à la fois contre toutes les formes du Capitalisme d'Etat qui se dissimulent ou se dissimulent encore sous les noms de Marxisme-Léninisme, Bolchevisme, Stalinisme, etc. et contre les capitalismes libéraux avec leur cortège de gaspillage et de consommation effrénée. Il s'agit pour nous des deux revers de la même médaille.
- ❖ Nous considérons que, partout dans le monde, les inégalités sociales, la loi du profit et du plus fort conduisent à une société de plus en plus déséquilibrée, polluée, inhumaine et sont directement responsables du racisme, du crétinisme passif, des corruptions financières et politiques.
- ❖ Nous sommes pour l'auto-organisation des travailleurs, des habitants, des consommateurs dans les formes qu'il leur convient de se donner, pourvu qu'elles ne reproduisent pas, comme les mafias politiques de Droite comme de Gauche ou les bureaucraties syndicales, les tares que nous dénonçons plus haut.
- ❖ Nous sommes pour une Démocratie Directe qui correspondrait aux besoins authentiques des individus, sans distinction de sexe ou de nationalité et non plus au profits des marchands et des publicitaires, des bureaucrates et des notables.
- ❖ Nous n'appelons personne à nous "suivre" aveuglément et ne recherchons aucun pouvoir nous-mêmes, mais souhaitons œuvrer avec tous ceux et toutes celles qui veulent changer radicalement la société en prenant dès aujourd'hui leur destinée en main.

INVITATION

Le Chat noir vous intéresse, vous désirez participer à sa mise en œuvre, PLUSIEURS SOLUTIONS :

ÉMETTEZ des critiques et des propositions concrètes en nous **rencontrant au 51 rue Landouzy à Reims** ou en nous écrivant au Chat Noir

Egrégore
BP 1213
51058 Reims cedex

AUTREMENT, envoyez nous vos articles sur les thèmes qui vous tiennent à cœur, billets d'Humeurs et d'Humour à l'adresse précédente ou par e-mail : lechatnoir@club-internet.fr

OU ENCORE : même si vous ne pouvez répondre aux premières propositions ci-dessus, tout est encore possible ! Vous lisez la presse locale, régionale, il vous suffira de sélectionner et de classer par thème les articles qui vous intéressent. Faites nous les parvenir avec quelques annotations et réactions. Énormément de choses nous échappent, c'est pourquoi ces propositions peuvent nous permettre de combler une part de la contre information que les média distillent autour de nous et de vous offrir un espace d'expression selon vos moyens et degré de participation.



Retrouvez le Chat Noir tous les lundis de 19 h à 20 h sur Primitive , 92,4 MHz, à Reims ainsi que sur l'Eko à Montpellier et Canal Sud à Toulouse et les mercredis, de 16 h à 20 h, au 51 rue Landouzy, Reims